

Luxembourg, le 13 décembre 2018

Monsieur Fernand ETGEN  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :

*« L'accord de coalition du nouveau gouvernement, présenté en date du 3 décembre, prévoit, parallèlement au maintien du haut niveau des investissements dans les transports publics, c.-à-d. l'extension du réseau, la ponctualité, la sécurité, le confort etc., l'introduction de la gratuité générale de ceux-ci.*

*Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Mobilité et des Travaux publics :*

- *Le système de classes dans les trains (première et deuxième classe) sera-t-il maintenu ?*
- *Dans l'affirmative, les tarifs actuels de la première classe seront-ils modifiés ?*
- *Combien de personnes travaillent actuellement comme contrôleurs de billets dans les trains ?*
- *Quelles nouvelles tâches se verront confiées les contrôleurs de billets avec l'introduction de la gratuité des transports en commun ?*
- *Quelles nouvelles mesures Monsieur le Ministre entend-il prendre afin d'assurer le respect du matériel et la sécurité dans les transports publics ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

André BAULER

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Député